



Conseil économique et social

Distr. limitée
15 décembre 1998
Français
Original: anglais

Commission de la population et du développement

Trente-deuxième session

22-24 mars 1999

Point 2 de l'ordre du jour provisoire*

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Organisation des travaux de la session

Note du Secrétariat

1. Un projet d'organisation des travaux de la trente-deuxième session de la Commission de la population et du développement est présenté en annexe à la présente note. Il a été conçu de façon que la Commission puisse examiner les questions inscrites à l'ordre du jour de cette session, compte tenu des délais et des services de conférence qui lui sont alloués. L'ordre du jour provisoire annoté de la présente session a été distribué sous la cote E/CN.9/1999/1.
2. Les installations et services mis à la disposition de la Commission lui permettront de tenir deux séances officielles par jour, qui dureront normalement de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures.

* E/CN.9/1999/1.

Annexe

Projet d'organisation des travaux

Lundi 22 mars

- Matin
- Point 1* Élection du Bureau
- Point 2* Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation
- a) Organisation des travaux
 - b) Rapport de la réunion intersessions du Bureau
- Point 3* Mesures à prendre pour donner suite aux recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement
- Rapport succinct du Secrétaire général sur le suivi des questions de population à l'échelle mondiale (1999) : croissance, structure et répartition de la population (E/CN.9/1999/2)
- Rapport relatif aux travaux du Colloque technique sur les migrations internationales et le développement de l'Équipe spéciale du CAC sur les services sociaux de base pour tous (E/CN.9/1999/3)
- Rapport du Secrétaire général sur les flux de ressources financières devant concourir à l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (E/CN.9/1999/4)
- Après-midi
- Point 3* Mesures à prendre pour donner suite aux recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement (*suite*)
- Point 4* La situation démographique dans le monde
- Rapport du Secrétaire général sur les tendances démographiques à l'échelle mondiale (E/CN.9/1999/5)
- Une réunion-débat sur la croissance, la structure et la répartition de la population se tiendra le lundi 22 mars de 16 h 30 à 18 heures.*

Mardi 23 mars

- Matin et après-midi
- Point 5* Travaux de la Commission de la population et du développement au cours de la prochaine période quinquennale
- Point 6* Exécution du programme et programme de travail futur du Secrétariat dans le domaine de la population
- Rapport du Secrétaire général sur l'exécution du programme et sur le programme de travail pour l'exercice biennal 1998-1999 : Division de la population du Département des affaires économiques et sociales (E/CN.9/1999/6)
- Notes du Secrétaire général sur le programme de travail proposé dans le domaine de la population pour l'exercice biennal 2000-2001 : Division de la population du Département des affaires économiques et sociales (E/CN.9/1999/7 et E/CN.9/1999/CRP.1)
- Point 7* Ordre du jour provisoire de la trente-troisième session de la Commission
- Date limite de dépôt des projets de texte présentés au titre des points 3, 5 et 6 : mardi 23 mars, 18 heures.*

Mercredi 24 mars

Matin *Point 8* Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa trente-deuxième session
